



Des difficultés avec Job-Room ? La caisse du SIT vous aide !

Avec le nouveau système informatique des caisses de chômage, le traitement des dossiers est facilité si les assuré-e-s utilisent la plateforme informatique Job-Room pour leurs démarches. Mais vous n'avez pas de compte, ou des difficultés à utiliser Job-Room ? Aucun souci : la caisse de chômage du SIT vous aide, lors de ses

Permanences sans rendez-vous Lundi et mercredi, de 14h à 17h au SIT, 16 rue des Chaudronniers, en vieille-ville

- ◆ Création d'un compte Job-Room
- ◆ Transmission de la demande d'indemnités et de tous les documents nécessaires **après** l'inscription à la caisse de chômage du SIT
- ◆ Remplissage et transmission des « indications de la personne assurée » (IPA) et de ses éventuelles annexes à la caisse de chômage

Conditions préalables :

- ✓ Être membre du SIT
- ✓ Avoir fait son inscription au chômage à l'Office cantonal de l'emploi

Cette permanence « Job-Room » est là uniquement pour vous aider à utiliser cette plateforme. Pour toutes questions relatives à l'avancement de votre dossier, contactez la caisse de chômage directement aux heures habituelles :

